

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **94 (1958)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Congrès de Genève

30-31 mai et 1er juin 1958

Dernier délai d'inscription :

24 avril

mais si vous mettez

votre mandat encore aujourd'hui à la poste, vous avez une chance de pouvoir être admis

La page du Congrès

Prendre conscience... puis agir

Depuis plusieurs semaines, la rubrique consacrée au congrès se termine par un vibrant appel aux membres de la SPR afin qu'ils se retrouvent à Genève à la fin du mois prochain. Sans doute, les lecteurs de ces articles pensent-ils que le comité d'organisation accomplit un devoir publicitaire nécessaire et normal; il importe en effet qu'une telle manifestation fasse honneur à l'association qui l'organise. Si cet argument se révèle exact, il en est un autre combien plus important qui motive cette pressante invitation: c'est le débat qui se déroulera à propos de «L'école et le monde moderne» lors de cette réunion des membres du corps enseignant primaire et enfantin romand. En effet, participer aux travaux d'un congrès — nous l'avons remarqué à plusieurs reprises — c'est l'occasion d'une véritable prise de conscience. Le monde moderne pose à l'école des problèmes d'une extrême importance et il est indispensable que toutes les institutrices, tous les instituteurs, sans exception, cherchent à les résoudre. Ce soin ne peut être laissé à des membres de comité ou à des délégués, même si ceux-ci publient le détail de leurs délibérations et de leurs décisions. L'école ne s'adaptera au monde moderne que dans la mesure où tous les éducateurs auront compris que cette évolution dépend en grande partie de leur propre comportement. L'instituteur, bien qu'étant fonctionnaire, jouit néanmoins d'une liberté appréciable; il peut largement faire preuve d'initiative et son influence n'est pas négligeable. Permettre aux jeunes filles et aux jeunes gens de trouver leur place dans le monde de demain dépend essentiellement de son action. D'autre part, nos associations cantonales ont aujourd'hui plus que jadis la possibilité de faire valoir leur point de vues; elles ont un rôle à jouer dans la gestion de l'école et il importe que leurs revendications, leurs suggestions soient le fruit d'une étude sérieuse et d'expériences valables. Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il est du devoir de chaque membre du corps enseignant de mieux se préparer à sa tâche en cherchant avec ses collègues la solution des problèmes pédagogiques actuels. Le prochain congrès de la SPR leur offre une excellente occasion de poursuivre ce but.

Notre propos n'est pas de dire ici ce que sera le monde de demain. Nous en laisserons le soin au rapporteur général, notre collègue Pierre Rebetez. Ce que nous pouvons néanmoins affirmer, c'est que dans l'avenir l'école jouera certainement un rôle plus grand que dans le passé. Le développement de l'industrie en particulier exigera toujours davantage d'hommes et de femmes bien préparés et spécialisés alors que tous ceux qui n'auront pas reçu de formation professionnelle sérieuse, au moyen d'un apprentissage, auront de la peine à trouver leur place dans l'économie de demain. Voilà qui doit nous faire réfléchir.

Tout congrès qui se respecte vote des résolutions ou des thèses. Et après? direz-vous. Très franche-

ment, nous comprenons cette questions, car nous déplorons souvent que les décisions prises lors d'aussi importantes manifestations restent sans suite... ou presque. Si les délibérations du congrès permettent à chaque participant de prendre conscience des problèmes actuels, le véritable travail ne s'accomplit qu'au cours des années suivantes. Nous avons relu les thèses votées par la SPR au cours des dernières assises quadriennales et nous avons constaté que le chemin parcouru depuis n'est pas très long. La faute ne doit pas être attribuée au corps enseignant seul. Pourtant, nous sommes persuadés que si une volonté très nette était manifestée par tous les membres du corps enseignant, sans exception, nous n'en serions pas là. La facilité de la vie actuelle engendre l'indifférence, et c'est un redoutable danger. Nous croyons en la force d'un corps enseignant qui sait maintenir ouvertes les portes sur la vie, qui a le souci de s'informer et d'informer et qui surtout ne laisse pas le soin d'accomplir ce travail à une minorité de ses membres. Chacun d'entre nous peut, dans le cadre de son activité journalière, auprès des parents de ses élèves, des autorités locales, de ses connaissances, manifester son net désir de voir l'école et la famille préparer véritablement à la vie. Nous avons un rôle important à jouer et nous désirons le montrer lors du prochain congrès de Genève.

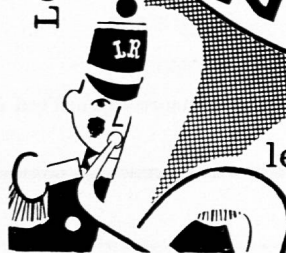
Souhaitons que cette manifestation ne soit pas qu'une simple prise de conscience, mais qu'elle détermine en nous une ferme volonté d'agir. E. P.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : La page du Congrès: Prendre conscience... puis agir. — Vaud: Notre caisse de secours. — Aux CEMEA. — Fournitures scolaires. — Communiqué. — Société vaudoise d'éducation chrétienne. — Exposition SAFFA. — Postes au concours. — Genève: UIG: Visite de l'Hôtel Richemond. — Visite de la SIP. — Y avez-vous pensé? — UIGD: Formation du comité. — UAEE: Sortie de printemps. — Neuchâtel: Rappel. — Concours de la Croix-Rouge des juniors. — Errata. — Extraits du rapport du Département de l'instruction publique (1957). — Invitation aux Lototens. **PARTIE PÉDAGOGIQUE :** Paul Aubert: Politique de l'emploi et de l'éducation. — J.-Cl. Eberhard: Comment les Lausannois se représentent-ils la société? — A. Gy.: Géométrie. — Bibliographies. — A.M.: Centrale du film scolaire. — R. Dottrens: L'enseignement de la lecture et de l'écriture.

LOTÉRIE ROMANDE

24000
24000
24000
24000
24000
24000



le 10 mai



Partie corporative

VAUD

Notre caisse de secours

L'article 31 de notre caisse de secours fixe les prestations à verser en cas de maladie de longue durée : après six mois, le malade qui perd 25 % de son traitement reçoit en principe 100 francs par mois de notre caisse de secours ; après neuf mois, s'il perd 50 % de son traitement, il reçoit en principe 200 francs par mois ; au delà d'un an, le conseil administratif (= le comité central de la SPV) prend les mesures qu'impose la situation du malade et que permet l'état de la caisse.

Chacun de vous doit se faire un devoir de signaler (en principe à son président de section) les cas de collègues malades ou accidentés. Ainsi seulement n'oublions-nous personne et pourrions-nous intervenir efficacement. Puisque nous avons une caisse de secours, elle doit être utilisée au maximum. Signalez également le conjoint et les enfants d'un membre décédé, si une aide leur était nécessaire.

Art. 37. — Indépendamment du service d'invalidité, la caisse peut accorder des prêts aux personnes suivantes, qui seraient dans le besoin :

- a) un sociétaire ;
- b) le conjoint d'un sociétaire décédé ;
- c) un ancien membre qui a adhéré à la caisse pendant quinze ans au moins.

Ces prêts, qui ne portent pas d'intérêts, sont remboursables dans un délai de trois ans conformément aux conditions que fixe le conseil d'administration.

Ajoutons que le montant maximum d'un prêt est fixé à 2000 francs ; ce maximum n'est accordé que dans des cas exceptionnels.

Nous tenons de plus à souligner ces trois mots de l'art. 37 : **dans le besoin**. Ce n'est en effet pas le rôle de notre caisse d'aider à l'achat d'un « week-end » ou d'un verger, ni même de permettre des études. Si de telles possibilités étaient désirées, la demande pourrait en être faite et discutée en assemblée générale ; la caisse de prêt qu'on créerait devrait alors, légalement, exiger des intérêts.

Le remboursement des prêts actuellement accordés retient enfin notre attention : sitôt que le bénéficiaire est en mesure de rembourser, il doit le faire. C'est un devoir moral : s'il garde au-delà du temps nécessaire l'argent prêté, il en prive un collègue qui en a peut-être plus besoin que lui. Plus le comité dispose de fonds et plus nombreux sont les bénéficiaires ; et mieux peut-il remplir ce côté social de son rôle.

Pour le comité : P. B.

Aux CEMEA

L'occasion m'a été donnée de rendre une visite — trop brève — à un cours CEMEA pour moniteurs de colonies de vacances.

Tout de suite vous êtes plongé dans une extraordinaire atmosphère de sympathie, de camaraderie, d'organisation à la fois précise et agréable. Cinquante participants des deux sexes et de tous âges, normaliens, étudiants, éducateurs, sœurs, instituteurs, répartis en groupes de travail, découpent, collent, modèlent, construisent, reconstituent, enquêtent, suivent des conférences. Le but des instructeurs : transmettre la flamme aux futurs moniteurs, et leur donner des idées.

Y en a-t-il, des idées... Et que ne suis-je encore un enfant destiné à passer ses vacances dans une colonie ! Jugez un peu : j'aménagerais les abords du bâtiment (volley, agrès, échasses) ; je ferais partie d'une équipe aux tâches fixées journellement par un mystérieux tableau astronomique ; je ferais du pochoir sur étoffe ; je créerais des mosaïques, des vitraux, des animaux en cordelettes et raphia ; je modèlerais des masques de terre ; j'irais moissonner les richesses de la nature et les disposerais artistiquement sur une table ; je... Que d'activités, que de richesses ! En aurions-nous à prendre pour notre travail scolaire ! Pour les grands et les petits, pour les jours de pluie et de soleil, pour l'intérieur et l'extérieur, pour le matin et le soir. Et toujours avec un constant souci de l'éducation ; éducation d'abord, éducation toujours. Une preuve : les participants n'emportent rien des créations qu'ils ont faites pendant le cours ; le dernier jour, ils détruisent tout. Pourquoi ? pour que, face aux gosses, ils soient obligés de refaire avec eux le chemin qui mène à la création, pour qu'ils soient obligés de remettre toutes leurs forces dans un nouveau départ vers le chef-d'œuvre.

Ce travail des CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) est d'autant plus magnifique que l'œuvre est totalement indépendante et ne vit que par ses propres moyens ; seuls les normaliens genevois et neuchâtelois doivent suivre obligatoirement un cours, payé par leur Etat ; tous les autres participants sont volontaires, et leurs finances d'inscription uniquement couvrent les frais. Il serait hautement souhaitable que l'activité de ces centres s'étende et que de nombreux instituteurs et institutrices puissent y participer ou en profiter.

P. B.

Fournitures scolaires

Plusieurs d'entre nous ont été fort ennuyés de ne pas avoir reçu la plus grande partie de leur matériel avant la reprise des classes. Renseignements pris, le Département n'est pas directement responsable, et donnera des explications dans un prochain Bulletin officiel.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de penser, par comparaison, à certains collègues qui, par retard involontaire dans une commande, une réponse à un questionnaire, un programme du mois, ont déjà été ennuyés, mais d'autre façon.

Fontaine, fontaine...

P. B.

Communiqué

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de gymnastique, le samedi après midi 10 mai, à 14 h. 30, dans la salle du collège de la Pontaise. Le programme consistera en la démonstration et l'étude de deux leçons complètes de gymnastique données par René Lederrey. Chaque participant recevra la matière par écrit (environ le programme pour un trimestre).

Les frais de voyage seront remboursés aux membres de l'AVMG.

Inscriptions jusqu'au mercredi 7 mai auprès de René Lederrey, chemin du Parc de Valency, 1, Lausanne.

Société vaudoise d'éducation chrétienne

La prochaine assemblée est fixée au samedi 3 mai, à 14 h. 30, dans la grande salle du Carillon, premier étage, Terreaux 22, à Lausanne.

L'ordre du jour est le suivant : 1. « Soir de fête du Bois » : rapport du comité ; 2. Méditation, par M. le pasteur Jean-Claude Verrey, de Lausanne ; 3. « Scoutisme vivant », sujet traité par le chef suisse, M. Hugues de Rham.

Cette assemblée est publique. Invitation cordiale.

D. B.

Exposition nationale féminine SAFFA

La commission vaudoise de cette importante manifestation de l'année organise, comme l'an passé, une vente. Elle aura lieu au Foyer du Théâtre municipal de Lausanne, le mercredi 21 mai prochain.

L'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille recommande chaleureusement cette vente à tous les membres du corps enseignant vaudois. On y trouvera, comme l'an dernier, des produits divers de notre campagne, des bibelots, des objets utiles et les célèbres paquets-surprises traditionnels. Vous pourrez y pren-

dre le thé et même le repas du soir et assister à une soirée récréative qui vous ravira.

Instituteurs, institutrices, vous vous devez de participer à cette manifestation d'intérêt national.

Ajoutons que chacun peut verser son obole à la commission vaudoise pour la SAFFA, CCP II. 19587, ou envoyer des objets à Mme Visinand, pasteur, chemin de Béthusy, 52, Lausanne.

Postes au concours

Jusqu'au 3 mai :

Bettens : Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1958.

Montcherand : Instituteur primaire.

Paudex : Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 h.). Entrée en fonctions immédiate.

Jusqu'au 7 mai :

Boussens : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

La Chaux-s.-Cossonay : Instituteur primaire.

Le Chenit : 2 institutrices primaires au Brassus.

Missy : Institutrice semi-enfantine.

GENÈVE

U I G

VISITE DE L'HOTEL RICHEMOND

Cet après-midi, à 14 h. 30

Rendez-vous à 14 h. 25, 8-10, rue Adhémar-Fabri

Visite de la SIP

« Dès 1850, des savants genevois distingués, tels que le professeur de la Rive, les physiciens Boissier et Colladon, éprouvent la nécessité de créer à Genève une petite industrie capable d'entretenir et, si nécessaire, de construire les instruments de physique, d'électricité et d'optique indispensables à leurs recherches. En 1859, de la Rive crée un petit atelier dans une villa de la rue Gourgas à Planpalais. Il y installe le professeur Marc Thury qui sera chargé de diriger les travaux. L'année 1862 est considérée comme date d'origine de notre maison, car c'est à ce moment-là que les installations ont pris corps et laissent prévoir un futur développement. C'est en 1879 que la Société se transforme en société anonyme dite « Société Genevoise d'Instruments de Physique ».

Le professeur Thury crée en 1865 la première machine automatique à graduer les mètres étalons, suivie en 1881 par la première machine à graduer les cercles. Lorsqu'en 1875, la Convention Internationale du Mètre sera signée à Paris, la Société Genevoise recevra d'importantes commandes pour la graduation d'étalons de mesures.

En 1868, la Société engage un jeune ingénieur en la personne de Théodore Turrettini. Tout en maintenant son but, c'est-à-dire l'application de la métrologie à des fins industrielles, l'entreprise étend le champ de son activité et s'attaque à des problèmes divers : fabrication de perforatrices pneumatiques utilisées au percement du tunnel du Gothard, machines frigorifiques exploitant industriellement les découvertes du chimiste Raoul Pictet, compteurs d'électricité système Ba-

tault, etc. Parallèlement, les instruments d'optique, spectromètres, télémètres pour l'artillerie navale, grandes lunettes équatoriales et méridiennes, connaissent un succès croissant.

Théodore Turrettini dirigera l'entreprise jusqu'en 1912.

En 1907, son fils Fernand est entré comme ingénieur. Le stage qu'il a fait au Bureau international des Poids et Mesures, à Paris, le pousse à s'intéresser activement aux problèmes de la métrologie appliquée. Les premières machines à mesurer destinées à l'industrie sont créées en 1909. En 1917 sortira la première machine à rectifier les filetages. Ce n'est cependant qu'en 1921 que l'activité de la Société se cristallisera autour d'une fabrication qui a dès lors assuré son existence et son développement : LES MACHINES A POINTER.

Une machine à pointer permet d'usiner des alésages situés avec une très grande précision, de quelques millièmes de millimètre. Les éléments essentiels de mesures étaient à ce moment là des vis-mères avec système mécanique de correction des erreurs de pas. »

J'emprunte ce passage à la riche et intéressante documentation qui nous a été gracieusement remise.

On apporta à ces machines à pointer de nombreux et précieux perfectionnements, et la SIP acquit une renommée mondiale qui ne cesse d'augmenter. J'en veux pour preuve le fait suivant :

« Lors de la 10^e conférence générale des Poids et Mesures à Paris en 1954, une des questions à l'ordre du jour fut de savoir si le prototype en platine-iridium devait conserver son rôle de mètre étalon primaire, ou si au contraire une nouvelle unité définie par la longueur d'onde de la lumière pouvait être prise en considération. La décision fut prise de maintenir jusqu'à nouvel avis le prototype en platine comme unité de longueur. Il est de fait qu'à l'heure actuelle les recherches poursuivies dans le domaine des

mesures et étalonnage par longueur d'onde ont fait de grands progrès. Ce n'est cependant qu'en 1960, lors de la prochaine conférence internationale des Poids et Mesures, que la décision définitive sera prise. En attendant, c'est à la SIP, grâce aux recherches développées dans le domaine des travaux scientifiques, parallèlement à son activité industrielle, qu'incombe la responsabilité du retraçage des mètres étalons de toutes les nations membres de la Convention du Mètre. Nos moyens actuels nous permettent en effet d'exécuter ces travaux avec la plus grande précision connue à ce jour. »

A l'heure actuelle, la SIP fabrique 7 modèles de machines à pointer, pesant de 800 kg. à 17 tonnes. Elles assurent le 80 % du chiffre d'affaires. Elles sont exportées dans 36 pays, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Italie et au Japon, pour ne citer que les clients les plus importants.

Dans ses bâtiments de Plainpalais et de Châtelaine, la SIP occupe plus de 1 300 employés et ouvriers. Elle a, à son actif, des réalisations sociales de valeur, appréciées par le personnel : commission ouvrière, délégation des employés, fonds de prévoyance, caisse de retraite, caisse-maladie, commission d'hygiène et de sécurité, service social, boîte à suggestions, journal d'entreprise, clubs sportifs.

Mais la réalisation unique à Genève, et particulièrement intéressante pour nous pédagogues, est l'école d'apprentissage, qui a été créée en 1936 au sein même de l'usine.

L'école comprend aujourd'hui deux ateliers équipés d'un parc de 40 machines modernes et d'une salle de théorie, avec installation pour projection de clichés et de films.

L'apprentissage dure quatre ans. La nouvelle école d'apprentissage forme exclusivement des mécaniciens de précision dont le plus grand nombre est d'ailleurs destiné à trouver par la suite un emploi dans la maison. Elle compte actuellement 80 élèves.

Au cours de la première année dite de préformation, les apprentis font du limage, de l'ajustage, du fraisage, du tournage et du planage, uniquement sur des pièces d'exercice et exécutent leur outillage personnel.

Durant la seconde année, ils mettent en pratique leurs exercices sur des travaux de fabrication.

Durant la troisième année, tout en maintenant leur entraînement en vue des examens de fin d'apprentissage, les apprentis se familiarisent avec les rectifieuses et les machines à pointer.

Enfin, au cours de la quatrième année, a lieu l'acclimatation aux ateliers.

Les élèves peuvent mettre en pratique ce qu'ils ont appris à l'école. Les examens finaux sont précédés d'une ultime préparation de deux mois.

Le responsable de l'école, M. Georges Volland, insiste dans son allocution sur l'importance et la valeur de qualification de la main-d'œuvre. Il signale la nécessité d'une large information des apprentis et des parents, en quoi il a parfaitement raison. La tenue des apprentis n'est pas un élément à négliger, et M. Volland y voue tous ses soins (tenue des cahiers comprise !).

M. André Mottu, directeur technique, après un aperçu historique, expose avec franchise et clairvoyance ce que l'entreprise attend de l'école et du corps enseignant. Nous y reviendrons incessamment, mais nous remarquons d'ores et déjà qu'il se dégage certaines constantes, dont il faudra probablement tenir compte dans un avenir plus ou moins prochain.

Le forum, qui clora cette série de visites, s'annonce extrêmement enrichissant.

La SIP et une usine où la science et l'industrie sont intimement liées, étroitement dépendantes l'une de l'autre et servies par une technique sans cesse perfectionnée et toujours plus raffinée.

Cette interdépendance se retrouve également entre la machine et l'ouvrier ; la machine, merveille de précision, dépassant les possibilités de l'homme qui l'a créée ; l'ouvrier qui reste malgré tout le maître de sa machine, mais qui ne peut sans elle réaliser ses désirs.

La société, déclare M. Mottu, a besoin d'individus d'élite à tous les échelons sociaux. Il faut avoir parcouru l'usine pour s'en rendre vraiment compte, et nous sommes reconnaissants d'avoir eu ce privilège.

Exprimons notre très vive gratitude aux organisateurs, à tous ceux qui nous ont aimablement renseignés, et en particulier à MM. Mottu et Volland.

Nous voilà bientôt au terme de ces visites. Dès le prochain numéro, nous publierons le texte des réponses de certains chefs d'entreprise, sur ce qu'ils attendent de l'école.

J. E.

Y avez-vous pensé ?

... à votre excursion de fin d'année ?

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro la séance du groupe d'échange du vendredi 2 mai, à 17 heures, au Mirador, sera entièrement consacrée à un échange de projets d'excursion scolaire.

Apportez les vôtres, et venez chercher des idées nouvelles.

Il n'est pas nécessaire de présenter des plans absolument complets ; les grandes lignes suffisent : but, trajet, moyens de transport, temps de marche, curiosités.

Si vous en avez le temps et la possibilité, vous pouvez éventuellement photocopier vos informations à ... 20 ou 25 exemplaires.

Peut-être le nombre de présents m'aura-t-il fait articuler un chiffre trop bas !

Chaque membre de l'UIG (dames et messieurs) sera le bienvenu.

J. E.

U I G

Section des dames

Formation du comité

Présidente : Mlle J. Marta, 15, rue Micheli-du-Crest ; vice-présidentes : Mlles M.-F. Charmot, 37, rue Prévoist-Martin, et R. Quartier, 4, rue de l'Ecole-de-Chimie ; secrétaires : Mme B. Deslarzes, 13c, avenue de Champel ; Mlle M.-L. Vachoux, Versoix ; trésorière : Mlle L. Schwindt, 7, cours de Rive ; bulletinière : Mlle R. Rosset, 12, rue de Candolle ; membres : Mlle H. Berny, La Plaine, Mme G. Mermillod, 25, rue de Coutance, Mme L. Mermoud, 1, rue Pré-Naville, Mme O. Chapalay, 61 bis, rue de Lyon.

R. R.

U A E E

Sortie de printemps du jeudi 8 mai

C'est sur le Vanel (Malvilliers), maison d'éducation pour enfants difficiles, que s'est porté notre choix pour notre sortie de printemps. Mlle S. Vidoudez, dont nous avons toutes regretté le départ, y travaille, et nous entretiendra de son activité, de ce qui s'y fait, tout en nous faisant les honneurs de la maison. C'est vous dire combien cette visite sera intéressante !

Le départ aura lieu le jeudi 8 mai, à 9 h. 07 à la gare Cornavin, et nous arriverons à Malvilliers à 11 h. 17. Nous pique-niquerons sur place, et nous l'espérons,

même sur l'herbe, en face de la chaîne des Alpes. Nous repartirons de Malvilliers à 17 h. 21 et nous reviendrons à Cornavin à 20 h. 11.

Inscriptions auprès de Mme S. Eigenmann, 5 bis, chemin Mestrezat, tél. 34 16 11, jusqu'au samedi soir 3 mai.

Le prix du billet s'élèvera à 17 fr. 10 si nous sommes plus de 6 et à 14 fr. 80 si nous sommes plus de 14.

Une idée ! Y aurait-il parmi les membres de l'UAEE assez d'automobilistes complaisantes afin de nous mener à ce Vanel ? Ainsi nous bénéficierions d'un prix de voyage moins élevé et d'un horaire plus souple. Si oui, automobilistes, annoncez-vous à Mme Eigenmann.

De toutes façons, inscrivez-vous nombreuses. Nous partirons par n'importe quel temps. C. G.

NEUCHÂTEL

Rappel

Les collègues présents à l'assemblée cantonale du 15 mars à La Chaux-de-Fonds et qui n'ont pas reçu le remboursement de leurs frais de déplacement peuvent les déduire de leur prochaine cotisation trimestrielle.

W. G.

Concours de la Croix-Rouge des juniors neuchâtelois

Pour inaugurer son activité, la commission nouvellement créée de la Croix-Rouge de la Jeunesse neuchâteloise organise dans notre canton un concours interclasses.

Pour y participer, demandez jusqu'au 17 mai au Secrétariat de la Croix-Rouge, avenue du Premier-Mars 2, Neuchâtel, un album vierge avec la mention : pour le concours cantonal, puis : si vous avez une classe de 2e, 3e, 4e, 5e, décrivez dans cet album par tous les moyens qu'imagineront vos élèves : **votre région** (localité ou district) ; si vous avez une classe de 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, décrivez-y : **La Suisse, mon pays**.

Comme vous le remarquez, les 5e années peuvent opter pour une catégorie ou l'autre.

Envoyez votre album plein jusqu'au samedi 11 octobre 1958 au secrétariat de la Croix-Rouge, adresse ci-dessus. En échange, après que les prix auront été attribués, vous en recevrez un confectionné par une autre classe. Bonne chance !

Anna Gerber.

Echanges d'albums avec l'étranger

ERRATA

Une erreur typographique ayant déformé une partie de notre article consacré à ce sujet, nous nous permettons de rétablir le texte initial (No du 12 avril) :

La section neuchâteloise de la Croix-Rouge de la Jeunesse, avenue du Premier-Mars 2, **Neuchâtel**, se tient à la disposition de tous les membres du corps enseignant qui le désirent, pour leur faire parvenir des albums du Japon, de la Suède, des Etats-Unis ou de tout autre pays de leur choix. Elle peut également leur fournir gratuitement, s'ils en manifestent le désir, un album vierge pour la réponse. La Croix-Rouge de la Jeunesse se charge de l'envoi de l'album à l'étranger et de sa traduction, sans aucun frais, pour son expéditeur.

D. G.

Extraits du rapport du Département de l'instruction publique (1957)

Le tiers de ce copieux rapport est consacré à l'enseignement primaire.

Statistiques : Le nombre des postes a passé, en un an, de 563 à 575 : 240 d'instituteurs et 335 d'institutrices. Nombre de postes restant vacants au 31. 12. 57 : 33 d'instituteurs, 135 d'institutrices.

Les élèves sont au nombre de 14 827, soit en augmentation de 269.

Moyenne des élèves par classe : 26.

Diplômes : Le baccalauréat pédagogique a été délivré à :

10 g. et 11 f. du Gymnase cantonal ;
3 g. et 3 f. du gymnase pédagogique de Fleurier ;
0 g. et 5 f. du gymnase de La Chaux-de-Fonds,
Total : 32.

Le **certificat pédagogique** a été remis à 16 instituteurs et 15 institutrices.

Le brevet d'aptitude pédagogique a été obtenu encore par 4 personnes soumises à l'ancienne législation.

Matériel d'enseignement : Des subventions ont été accordées pour l'achat de 5 projecteurs de cinéma sonore, 2 appareils à projection fixe, 202 films fixes, 11 disques, 2 tourne-disques, 10 duplicateurs à alcool, 1 appareil à enregistreur, 7 récepteurs de radio, 1 établi et l'outillage pour les travaux manuels, 28 tableaux noirs, 7 machines à coudre, 2 pianos.

Rapport des inspecteurs : La prolongation de la scolarité tendant à se généraliser au Valais, il devient plus difficile de recourir au personnel enseignant de ce canton pour la période d'été. C'est une des raisons pour lesquelles il est indispensable de transformer de plus nombreux postes d'institutrices en postes d'instituteurs.

La Commission nationale suisse pour l'Unesco a organisé un stage d'études sur les programmes primaires, à Freidorf. Un inspecteur et M. Jean Marti, instituteur aux Ponts y ont pris part. Les ressemblances pour l'enseignement du français sont sensiblement plus nombreuses que les dissemblances. Neuchâtel est parmi les cantons qui vouent le plus d'attention à la langue maternelle ; le nombre de leçons hebdomadaires le prouve. Pour la lecture, les participants d'ailleurs ont été intéressés d'apprendre que notre canton accorde à toutes les classes qui le demandent le paiement de l'abonnement à la « Bibliothèque pour tous ». En ce qui concerne le vocabulaire, Neuchâtel est en tête quant à la richesse des moyens matériels mis à la disposition des écoles. On s'achemine, comme à Genève et au Valais, vers l'emploi du vocabulaire fondamental.

Enseignement du chant et du solfège : M. Charles Landry a été proposé pour l'élaboration d'un manuel en application de la méthode qu'il préconise depuis plusieurs années et qui est expérimentée avec succès dans un bon nombre de classes.

Réforme de l'enseignement secondaire : La réforme aura des répercussions sur l'enseignement primaire. Il faut admettre que l'âge d'entrée devrait être le même pour les trois sections prévues dans le projet élaboré par le Département. Il reste à fixer si cette entrée aura lieu après la 5e ou après la 6e année de l'école primaire. Consultée par M. le chef du Département, la conférence de l'enseignement primaire s'est prononcée très nettement pour la seconde solution.

Cours fédéraux : Le 66e cours normal suisse de travaux manuels et d'école active a compté 12 participants neuchâtelois et les cours fédéraux de gymnastique 40.

Orientation professionnelle : Au Val-de-Travers, deux offices ont été ouverts, l'un à Fleurier confié à

M. Hugo Amiet, l'autre à Travers, remis aux soins de M. Fernand Vaucher. Le domaine de l'orientation professionnelle connaît actuellement une évolution telle dans ses bases et ses buts qu'une commission sera formée prochainement pour étudier tout ce problème. Le 78,5 % des élèves libérables ont recouru aux services de l'O. P.

Soins dentaires : Le nombre des enfants (aujourd'hui plus d'un tiers) qui ont des dents saines et soignées est en augmentation réjouissante, d'année en année.

Absences : D'un grand tableau, complet et précis, nous relevons que la moyenne par élève est généralement très faible même dans les campagnes, à de rares

exceptions près. La moyenne générale est de 1,81. Le minimum est atteint à Fenin-Villars-Saules-Engollon avec 0,43. Dans les villes, on compte : à La Chaux-de-Fonds 0,90, à Neuchâtel 1,36, au Locle 0,77. Le maximum est marqué à Boudevilliers par 13,65. W. G.

Invitation aux Lofoten

Mlle Hulda Pedersen à Leknes dans les îles Lofoten (Norvège), hébergerait une ou deux institutrices de Suisse romande (de 30 à 45 ans), gratuitement pendant quelques semaines entre le 15 juin et le 10 août. Conversations françaises. Pour de plus amples renseignements, s'adresser directement à Mlle Pedersen.

Pour vos courses d'écoles et vos camps d'éclaireurs

ALLEZ DANS LE PITTORESQUE

Val Ferret

■ Dortoir neuf et modernisé

chez Joseph Baumeler — La Fouly (VS) — Téléphone 6 82 43

A VENDRE, pour cause de double emploi un excellent

Projecteur cinématographique sonore

très peu utilisé et garanti jusqu'à fin 1958. Accessoires : transformateur de 1000 watts, lampe de réserve 750 volts, colleuse, écran perlé. Le tout pour Fr. 2200.- Très belle occasion.

A la même adresse :

Leica IIIb

avec l'excellent objectif Summar 1:2 ; viseur universel, posemètre, dispositif de rapprochement et de reportage. Divers autres accessoires. Comme neuf. Fr. 1200.-

Edgar Sauvain, instit.
Bienne, route de Brugg 86

L'enseignement par l'image
Acquiert de nombreux avantages !

Appareils de projection de tous modèles

A. Schnell & Fils

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO PROJECTION CINÉ

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Epargnez de bonne heure ...



*Même les plus petites sommes
sont importantes ...*

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT LAUSANNE

VEVEY - MORGES - RENENS

Partie pédagogique

POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DE L'ÉDUCATION

Par Paul Aubert, inspecteur scolaire

Sous ce titre, M. le professeur Jaccard, président de l'Ecole des Sciences sociales de l'Université de Lausanne, vient de publier un ouvrage remarquable¹ qui, par l'ampleur de son information, la richesse de ses aperçus, la sûreté méthodique de ses analyses et la perspicacité de ses jugements, mérite une très large audience, non seulement chez ceux que préoccupent les problèmes sociaux et économiques de notre temps, mais également chez les éducateurs et les gens d'école, quelle que soit la fonction ou la responsabilité qu'ils assument dans la formation de la jeunesse. Car, l'un des buts de ce livre (c'est même probablement son but essentiel) est de montrer précisément que l'évolution accélérée des activités économiques et des structures sociales qui en découlent entraîne une révision nécessaire de nos systèmes d'enseignement et de tous les problèmes d'éducation qui leur sont connexes.

Partant d'une analyse très documentée et d'un diagnostic précis des transformations du travail depuis que l'essor du machinisme et la rationalisation des méthodes de production ont pris l'importance que chacun connaît, M. Jaccard se demande si notre école actuelle, tout particulièrement aux degrés secondaire, supérieur et professionnel, est suffisamment informée de ces conditions nouvelles et si elle est assez consciente de l'obligation où elle se trouve de leur adapter ses doctrines, ses programmes et son organisation. Ainsi se vérifie une fois de plus cette loi constante qu'à toutes les époques, école et éducation sont une résultante des divers facteurs moraux, sociaux, politiques et économiques qui composent un certain état de civilisation. Comme l'écrivait déjà Durkheim en 1902, « chaque société, considérée à un moment déterminé de son développement, a un système d'éducation qui s'impose aux individus avec une force généralement irrésistible... »

L'ouvrage de M. Jaccard débute par un exposé des thèses, universellement admises aujourd'hui, de trois économistes célèbres, Fisher, Clark et Fourastié. Le premier, d'origine néo-zélandaise, dirige actuellement le Fonds monétaire international à Washington, le deuxième, Australien de naissance, enseigne à l'Université d'Oxford et le troisième, le plus connu chez nous parce qu'il est Français, préside le Comité européen de l'OECE. C'est lui, Fourastié, qui a coordonné et complété les théories de Fisher et Clark en mettant spécialement en lumière le mécanisme de la distribution de la main-d'œuvre et des emplois dans le monde économique contemporain.

Bien que ces théories soient maintenant fort connues, il est nécessaire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, d'en rappeler très brièvement le schéma fondamental qui est d'ailleurs simple.

Se basant sur l'histoire du travail et sur la hiérarchie des besoins de l'homme, ces auteurs répartissent les activités humaines en trois secteurs :

1) Le **secteur primaire** qui comprend tous les travailleurs exploitant directement les ressources de la nature. A ce groupe appartiennent essentiellement les paysans, les vignerons, les pêcheurs, les chasseurs et

les mineurs. Autrement dit, c'est ce secteur qui fournit à l'humanité ce qu'il lui faut pour satisfaire ses besoins élémentaires.

2) Le **secteur secondaire** groupe les hommes qui transforment les matières premières pour en faire des produits fabriqués de toute espèce. C'est le secteur de l'industrie avec ses multiples aspects qui vont de l'échoppe du plus modeste artisan jusqu'à l'usine moderne la plus « automatisée ».

3) Le dernier secteur ou **secteur tertiaire** réunit tous les autres travailleurs ou, si l'on veut, toutes les activités dites « de service » qui fournissent à l'homme autre chose que des aliments ou des objets de consommation. C'est dans ce groupe que l'on trouvera, par exemple, des employés des services de transports, les commerçants, le personnel des banques et des compagnies d'assurances, les fonctionnaires, les membres du corps enseignant, les médecins, les juristes, les savants, les écrivains, les artistes, etc., etc.

Il va sans dire que la délimitation entre les divers secteurs n'est pas toujours précise et facile à établir. Elle comporte, selon les auteurs, des variantes assez considérables, sans toutefois que celles-ci apportent un changement de structure au schéma général.

Or, et c'est là une constatation d'une importance fondamentale, cette répartition des activités et des emplois de l'homme n'est pas stable : elle évolue sans cesse sous la pression toujours plus forte du progrès technique et scientifique. La machine remplace de plus en plus le muscle humain ou animal ; elle se substitue au travail de l'ouvrier, entraînant ainsi une inéluctable migration professionnelle du secteur primaire vers le secondaire et le tertiaire. « Tout progrès en richesse et en civilisation exige une redistribution des emplois, mais celle-ci est en fin de compte heureuse ; en effet, si elle diminue la proportion des travailleurs engagés dans la production des aliments et des nécessités de la vie, elle augmente en revanche la proportion de ceux qui s'attachent à produire des biens et des services non matériels. » (E. Cannan, cité par M. Jaccard.)

On sait, par exemple, qu'on déplore un peu partout le déplacement des populations campagnardes vers les villes et les régions industrielles. Or, ce phénomène, bien loin d'être anormal, est parfaitement naturel ; il n'est que la conséquence de la mécanisation de l'agriculture et du remplacement de la main-d'œuvre agricole par la machine agricole. Le perfectionnement des méthodes et des moyens de culture permet à un seul paysan de 1958 d'avoir une production supérieure en quantité et en qualité à celle de plusieurs paysans du siècle passé. Si l'on veut éviter une fâcheuse prolétarianisation de la campagne, si l'on veut maintenir et améliorer le niveau de vie du paysan, il faut nécessairement que certains travailleurs de la terre passent du secteur primaire à l'un des deux autres. Il importe seulement que ces transferts ne soient pas brutaux, mais qu'ils soient réglés, dirigés et adaptés aux conditions particulières de chaque région. Si l'on veut empêcher la dépopulation d'un village campagnard, ce qui est moralement et socialement très souhaitable,

¹ Pierre JACCARD. *Politique de l'emploi et de l'éducation*. Payot, Paris.

la solution n'est pas d'y maintenir artificiellement par des subventions malsaines des travailleurs qui ne peuvent plus y gagner normalement leur vie, mais bien d'y créer ou d'y amener d'autres possibilités d'emploi. On l'a compris en Suisse allemande, depuis fort longtemps, beaucoup mieux que chez nous.

Dans le secteur secondaire (industrie), la demande de main-d'œuvre demeure très forte. Toutefois, il faut s'attendre à ce que le progrès technique et la mécanisation toujours plus poussée du travail provoquent dans un avenir peut-être assez proche une régression de l'emploi. Là encore, remarque M. Jaccard, le remède ne doit pas consister à prévenir un chômage éventuel par d'artificielles mesures protectionnistes ou par un système d'assurances sociales tellement lourd qu'il en devient écrasant pour la collectivité, mais dans un transfert de main-d'œuvre, dirigé et contrôlé, vers le secteur qui reste largement ouvert, le secteur tertiaire.

Il se trouve, en effet, que le domaine tertiaire n'est que peu touché par le machinisme et le progrès technique. L'homme n'y est, le plus souvent, pas remplaçable par des procédés automatiques. Ce secteur est donc peu menacé par la saturation; au contraire, il pourra absorber une proportion croissante de travailleurs, car l'histoire économique montre que son importance augmente avec le niveau de civilisation et de bien-être. Chez les peuples primitifs, les activités tertiaires sont presque nulles, tandis qu'elles occupent déjà plus de la moitié des personnes actives dans les pays de civilisation avancée. Aux Etats-Unis, par exemple, le secteur primaire qui occupait le 73 % des travailleurs en 1820 n'en occupait plus que le 12 % en 1956, alors que dans le secteur tertiaire les proportions sont passées de 15 à 55 % durant la même période. La pénurie actuelle et quasi universelle de personnel enseignant et de personnel hospitalier est un exemple typique des perspectives offertes par les emplois tertiaires.

Toute ce que l'on sait de l'évolution économique et sociale actuelle montre donc que le phénomène général de migration vers le secteur tertiaire ne fera que s'accroître. Les causes économiques et techniques sont d'ailleurs insuffisantes, à elles seules, à expliquer ce mouvement: de puissants facteurs d'ordre psychologique et moral agissent aussi dans le même sens, car l'homme se sent spontanément attiré vers un travail qui l'élève et le libère des servitudes de la matière. Cela est heureux, car si les besoins de l'homme — et par conséquent les possibilités d'emploi — sont nécessairement limités dans les domaines primaire et secondaire, ils ne seront jamais entièrement satisfaits dans le secteur tertiaire où peuvent s'épanouir toutes les activités de l'esprit.

A cette première constatation essentielle de la migration générale des travailleurs du primaire vers le tertiaire s'en ajoute une seconde, non moins importante, et non moins riche de conséquences, c'est celle de l'évolution qui se produit à l'intérieur même de chacun des trois secteurs.

En effet, dans toutes les sphères d'activité, le perfectionnement des méthodes de travail et de production exige une main-d'œuvre toujours plus qualifiée. Le monde de demain n'aura plus guère besoin de manœuvres car la machine travaille plus rapidement et mieux que le bras de l'homme. Dans l'industrie, l'activité se déplacera de plus en plus des opérations de production proprement dites, qu'elle laissera aux machines et aux appareils, vers des opérations d'organisation, de planification, de contrôle, d'essais et de recherches. Les aptitudes manuelles, l'habileté arti-

sanale voient déjà et verront de plus en plus leur importance diminuer au profit des connaissances techniques et des avantages d'une solide formation scientifique de base. L'utilisation de nouvelles sources d'énergie, la multiplication des appareils et le perfectionnement incessant de l'outillage mécanique dans tous les domaines de la production agricole et industrielle exigeront aussi une formation permettant de s'adapter sans trop de difficultés à d'imprévisibles transformations techniques. Bref, dans tous les domaines, dans tous les emplois, les portes s'ouvrent toujours plus grandes aux travailleurs de qualité, pourvus d'une formation professionnelle large et approfondie, tandis qu'elles se ferment pour les travaux faciles où la machine remplace avantageusement l'homme. Sait-on que la société Brown, Boveri & Cie occupe à elle seule plus de 800 techniciens dans ses usines de Baden? Sait-on que le 10 % de l'effectif total d'une gigantesque entreprise comme la « General Electric » (Etats-Unis) est formé d'ingénieurs? Dans le personnel ouvrier proprement dit, les exigences professionnelles suivront le même mouvement: « Seuls des spécialistes pourront comprendre, monter, installer, entretenir et surveiller les machines nouvelles... Partout, les processus de fabrication demanderont de l'ouvrier de l'intelligence, du savoir-faire, des capacités d'adaptation en même temps que des connaissances variées et approfondies... »

Sur le plan universel, la mise en valeur des ressources inexploitées de notre globe et l'aide aux pays sous-développés exigeront des armées de géologues, d'agronomes, d'ingénieurs, de géomètres, d'administrateurs et de spécialistes de tout genre, mais, là encore, l'avenir appartient aux travailleurs qualifiés, quels que soient l'échelon et la nature de leur activité.

~

Comment préparer cette main-d'œuvre de qualité qui manque déjà maintenant et dont le monde futur aura toujours plus besoin? *Comment s'adapter à cette situation qui exigera dans la grande majorité des emplois une culture générale et une formation professionnelle que seule une minorité de travailleurs pouvait acquérir autrefois?* Voilà le grand problème qui se pose à nos institutions scolaires et à tous ceux qui en sont responsables.

C'est ce problème que M. Jaccard examine dans la seconde partie de son ouvrage. Et l'auteur de se demander si l'enseignement tel qu'il est conçu, organisé et distribué dans nos pays de langue française répond encore aux exigences de notre temps. Cette question qui s'adresse surtout à l'école secondaire et à l'université ne saurait cependant laisser indifférent l'enseignement primaire qui constitue la base de tout notre système scolaire. De toute façon, une chose paraît certaine, c'est que l'évolution de l'école — ce terme étant pris dans son sens le plus général — ne s'opère pas sur un rythme aussi rapide que celui des transformations sociales et économiques. En un sens, cela est heureux car un certain décalage est indispensable à l'école pour lui permettre de faire le point et de déterminer son orientation nouvelle selon des données valables et sérieusement méditées. On ne change pas le programme, les méthodes et l'esprit d'une institution scolaire qui a ses traditions et ses constantes comme on renouvelle l'outillage d'une industrie! Il n'en reste pas moins que l'école se trouve en face de tâches nouvelles auxquelles elle ne peut ni ne doit se soustraire.

M. Jaccard, qui connaît bien les Etats-Unis pour y avoir étudié, puis enseigné pendant de nombreuses

années, montre comment ce grand pays cherche à s'adapter aux besoins actuels et futurs en ouvrant toutes grandes les écoles secondaires et supérieures et en renonçant aux barrages établis par les examens de sélection que nous connaissons en Suisse et en France. En 1955, par exemple, sur 1000 jeunes gens qui avaient commencé l'école primaire à 6 ou 7 ans, 800 sont restés à l'école secondaire jusqu'à 16 ans, 600 jusqu'à 18 ans, 300 ont continué leurs études après 18 ans, 150 ont obtenu un grade universitaire à 22 ans, 30 un grade supérieur à 24 ans et 5 le doctorat à 26 ans. D'après les tests de classification de l'armée auxquels 10 millions de jeunes Américains ont été soumis pendant la dernière guerre mondiale, les experts estiment que le 49 % d'entre eux possédaient les capacités intellectuelles suffisantes pour faire avec profit des études universitaires du 1er degré (grade inférieur) dans leur pays.

En URSS et dans les pays de l'Est, les statistiques sont plus difficiles à interpréter en ce sens que ces pays cataloguent dans les études supérieures toutes celles, complémentaires, professionnelles et universitaires qui se font au delà des dix ans du cycle primaire et secondaire ; cependant l'on sait de source contrôlée que le nombre des étudiants en sciences pures et appliquées a progressé dans des proportions vertigineuses en URSS depuis la fin de la guerre. Dans une conférence toute récente, M. Stucky, directeur de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, révélait que, à l'heure actuelle, on forme un ingénieur par an pour 12 000 habitants en Suisse, un pour 7400 habitants aux Etats-Unis et un pour 3500 habitants en Russie...

Conscients des exigences que l'essor prodigieux des sciences et des techniques posent à leurs institutions scolaires, d'autres pays, comme l'Angleterre, la Suède, le Canada, la Nouvelle-Zélande (voir à ce propos l'article publié par M. Robert Michel dans l'« Educateur » du 15 mars), cherchent aussi une solution dans une réforme de structure de l'enseignement et dans la généralisation des études secondaires.

Une telle solution pose immédiatement le problème du niveau et de la valeur de ces études. Car il ne suffit point de décréter que tous les élèves, à l'exception de quelques retardés, devront passer par l'enseignement secondaire à partir de tel ou tel âge pour que la qualité de leur matière grise en soit brusquement améliorée. La réalisation de l'école secondaire pour tous implique une conception des études secondaires foncièrement différente de celle à laquelle nous sommes accoutumés. Et il faut bien voir que certains secteurs de l'école secondaire généralisée ne peuvent et ne pourront jamais être d'un niveau supérieur à notre école primaire. Les hommes peuvent changer la législation scolaire, ils peuvent abandonner certains termes qui perdent leur prestige pour les remplacer par d'autres qui s'useront à leur tour, mais ils n'ont pas encore, même à l'époque des satellites artificiels, le pouvoir de changer le cerveau des écoliers...

Et pourtant, il serait extrêmement imprudent d'éluder le problème en le présentant comme une simple question de renouvellement opportun d'étiquettes scolaires. Le problème est réel ; ses données résultent, nous l'avons vu, de l'évolution de notre civilisation ; elles sont diverses selon les pays, mais elles présentent cependant des similitudes profondes qui les rendent universelles. M. Jaccard ne prétend pas d'ailleurs apporter des réponses à toutes les questions qu'il pose ; il se contente de présenter certaines suggestions d'un intérêt très actuel.

Sans préconiser l'école secondaire pour tous (précisons que le terme général d'école secondaire comprend aussi dans l'esprit de l'auteur des institutions comme l'école primaire supérieure vaudoise et la Sekundarschule de Suisse allemande), M. Jaccard réclame un élargissement des bases de recrutement, afin que nul enfant ne soit empêché, pour n'importe quelle raison, matérielle ou autre, de recevoir un enseignement secondaire s'il en a les aptitudes. Dans le système de sélection qu'il voudrait extrêmement souple et libéral, M. Jaccard s'élève contre les triages opérés trop tôt, contre toute élimination prématurée ou draconienne et contre tous les barrages fondés trop souvent sur des critères incertains ; il s'élève aussi contre le régime des examens inutilement sévères qui exigent de l'élève qu'il soit bon en tout, alors qu'une faiblesse dans une discipline ne devrait pas entraver ou bloquer sa carrière scolaire s'il possède des aptitudes certaines dans d'autres branches, ce qui est souvent le cas.

L'auteur rompt aussi une lance en faveur de l'allègement des programmes qu'il faudra bien, sauf pour les spécialistes qui en ont besoin, délester de certaines notions de luxe ou de certaines matières de pure érudition, au profit d'autres dont l'homme cultivé du XXe siècle ne peut plus se passer s'il veut comprendre le monde dans lequel il vit. Les sciences de l'homme (psychologie, sociologie, anthropologie, ethnographie), notamment, devront trouver une place plus importante dans les études et devenir non seulement la base d'un humanisme nouveau, mais une sorte de moyen de contrôler et diriger les découvertes scientifiques pour les mettre vraiment au service de la personne.

Sans minimiser en rien la place et la valeur des humanités classiques, M. Jaccard voudrait aussi que disparût la hiérarchie stérile que les préjugés ont établie entre les études littéraires et scientifiques, afin que puisse s'intégrer dans une culture vivante, orientée vers l'avenir plus que vers le passé, l'apport inestimable de la science pure et des sciences appliquées. Cette confrontation et ce rapprochement des valeurs humanistes et des pouvoirs de la science moderne ne sont-ils pas, en fin de compte, le seul moyen de sauvegarder les destins de notre civilisation ?

Il est impossible de citer et encore moins de discuter ici tous les sujets que M. Jaccard offre à notre réflexion. L'important est qu'il ait attiré notre attention sur leurs données essentielles et sur l'acuité croissante des problèmes éducatifs qui se poseront à nous. Les solutions qu'on peut entrevoir devront être prudemment progressives afin que le contact avec les réalités pratiques ne soit jamais rompu et que, sur la base de mises au point successives, les éventuelles erreurs d'aiguillage puissent se corriger à temps.

De toutes ces perspectives ouvertes par l'évolution des activités humaines dans notre monde en profonde transformation, une certitude se dégage : c'est que la mission de l'école et des éducateurs ne fera que croître en importance et en valeur. L'école, plus que jamais, devient un facteur de prospérité et de civilisation. La formation de la jeunesse occupera une place toujours plus grande dans les préoccupations de la société de demain. Les écoles, à tous les degrés, vont se trouver en face d'exigences et de responsabilités accrues : à elles d'étudier tous les moyens de s'y préparer, sans oublier que le but final, celui qui dépasse tous les autres, est de concourir au progrès moral et spirituel de l'homme.

Paul Aubert.

Comment les Lausannois se représentent-ils la société ?

Physique, chimie, ces sciences, le profane en discerne bien l'utilité à travers les réalisations étonnantes qui en sont tributaires. Mais les sciences de l'homme, la sociologie par exemple, à quoi peuvent-elles bien servir ?

Si elles ne permettent pas la création d'instruments matériels nouveaux, elles rendent possible la modification de l'homme lui-même, de son comportement, de ses rapports avec l'instrument. On a déjà recouru à la connaissance scientifique de l'homme dans des domaines intéressés : publicité, direction de la consommation, rendement professionnel. Dans un intérêt général, il existe une psychologie et une sociologie économique, une étude scientifique des faits politiques et des mouvements d'opinion, dont les responsables de l'organisation sociale font de plus en plus usage. Le souci de la coopération culturelle, de l'éducation de l'adulte, de l'orientation saine des loisirs engage aujourd'hui à chercher une exacte connaissance des faits humains, psychologiques et sociaux.

C'est pourquoi la thèse qu'Alfred Willener a soutenue récemment à l'Université de Lausanne et qui vient de sortir de presse¹ est d'un grand intérêt. Elle l'est d'autant plus — méritant d'être présentée dans ces colonnes — que le matériel expérimental qui lui a permis d'être élaborée a été pris dans notre pays : un échantillon de la population lausannoise.

Comment les individus se représentent-ils la société ? La conçoivent-ils comme une hiérarchie de classe ? Telle est la question que l'auteur s'est posée. Elle n'était pas nouvelle sous cette forme : deux écoles surtout l'ont traitée, en Amérique, l'envisageant dans une perspective divergente : celle de Warner, qui demande à la personne interrogée comment elle répartit ses concitoyens au point de vue des classes sociales, et celle de Centers, qui invite le sujet à définir la catégorie à laquelle il a le sentiment d'appartenir. L'idée originale de Willener a été de tenter de joindre l'étude de la « conscience des classes » à la Warner et celle de la « conscience de classe » propre à Centers. C'était poser comme hypothèse l'hétérogénéité relative de conceptions de la société, selon la place que chacun occupe au sein de cette société. Voient-ils les choses de la même façon suivant que l'on est ouvrier, fonctionnaire, petit commerçant ou intellectuel ?

Le travail de Willener est d'une tenue scientifique remarquable. L'investigation a été conduite avec tous les soins et toutes les précautions que nécessitent une matière aussi difficilement palpable que les groupes sociaux, la technique délicate du questionnaire et de l'interview, et l'exploitation statistique des résultats. Préparation de l'enquête, échantillonnage, classement des sujets en catégories sociales, formation des enquêteurs, exécution, dépouillement des réponses, représentent une somme d'efforts que l'on imagine difficilement si l'on n'a passé par semblable expérience.

L'exposé des résultats, qui occupe la partie centrale de l'ouvrage, satisfera le Lausannois curieux de consulter un miroir de la pensée sociologique des habitants de sa cité. Comment, par exemple, définissent-ils la réussite ? Il lira que 32 % la considèrent sur le plan économique (22 % la faisant reposer sur la richesse, 10 % sur la sécurité du travail), 31 % la situent dans le domaine individuel (dont 16 % dans le bonheur) et 17 % la définissent par l'élévation sur l'échelle

sociale. Comment expliquent-ils la réussite ? Perçoivent-ils des inégalités dans la société ? Des distances, des obstacles au mariage, des différences de prestige entre professions ? Ce sont autant de renseignements que l'étude apporte avec la plus grande précision.

La conclusion de la recherche vérifie l'hypothèse : le système des classes sociales est perçu différemment suivant que l'on se situe à un niveau inférieur, moyen ou supérieur. Les ouvriers et employés, par exemple, parlent plus volontiers de « classes » que les autres.

C'est à une question de faits que Willener a apporté une réponse. Il resterait à expliquer ces faits, à trouver la « logique » (selon l'expression de l'auteur) qui semble exister derrière eux. Seule la découverte du mécanisme, du fonctionnement sous-jacent aux liens entre phénomènes rend possible une action humaine en vue de les modifier.

Un des avantages essentiels d'une telle publication en Suisse romande est d'ouvrir des horizons, de montrer au public les possibilités de la recherche dans le domaine des sciences de l'homme. Dans l'état de choses actuel, quand on parle de recherche scientifique, on pense avant tout à la physique ou à la médecine. On oublie trop l'étude des faits psychologiques et sociaux. Et pourtant, c'est dans ce domaine que se joue principalement l'avenir de la société. Les inquiétudes qui naissent de toute part à propos d'une « crise de la jeunesse » en sont une preuve. Sociologues comme Willener, psychologues, laboratoires de pédagogie expérimentale devraient recevoir de plus amples crédits — de la part des organismes officiels ou de sources privées — afin d'être en mesure de poursuivre leur œuvre.

J.-Cl. Eberhard.

FAITS DIVERS (extraits du Bulletin du BIE)

Office du vocabulaire français. Un « Office du vocabulaire français » a été inauguré récemment à Paris (13 rue Montparnasse). Le but de cette institution est de répondre à toute demande concernant la signification exacte de mots et leur usage. Il a l'intention de publier un certain nombre de bulletins, dont le premier contiendra une liste de néologismes qui ne devraient être utilisés en aucun cas en français.

Suppression des examens. Un Comité du Conseil Indien de l'éducation secondaire est en train de mettre au point les détails d'une expérience consistant à supprimer les examens dans vingt-cinq écoles sélectionnées appartenant à toutes les parties du pays. Les élèves de ces écoles ne seront pas astreints à fréquenter les classes ou à terminer un programme dans un temps donné. Ils auront, au contraire, la possibilité de travailler à leur propre rythme et recevront des certificats attestant les progrès individuels réalisés. L'expérience sera poursuivie pendant plusieurs années et l'on espère que, lorsque les élèves de la première volée arriveront au terme de leurs études secondaires, les universités seront prêtes à reconnaître leurs certificats pour l'admission à l'enseignement supérieur.

La semaine de cinq jours (en Allemagne occidentale). Par suite de l'évolution de la vie économique, la pratique de la semaine de cinq jours s'étend de plus en plus. C'est pourquoi la question des répercussions de cette innovation sur les horaires scolaires a été étudiée. On sait que, dans la majorité des « Laender », les classes n'ont lieu que le matin. Cela a amené certains « Laender » (Bavière, Hambourg), à appliquer, dans quelques écoles et à titre expérimental, l'horaire comprenant le matin et l'après-midi.

¹ Alfred Willener, « Images de la société et classes sociales », Lausanne, 1957. On peut se procurer l'ouvrage à la Librairie Payot, à Lausanne et dans ses succursales suisses.

GÉOMÉTRIE : REVISION DES SURFACES

Le programme de l'année a été parcouru dans son entier. Les élèves ont étudié les polygones et le cercle, dessiné, appris à calculer leur aire... Mais dans leurs mémoires rétives, les formules s'enchevêtrent, les surfaces se confondent, et les règles sont oubliées. Il est temps de remettre de l'ordre, de faire la synthèse des notions apprises.

Revoyons d'abord une notion élémentaire, mais fondamentale : la recherche de l'aire du rectangle. On n'insistera jamais trop sur le fait qu'on ne multiplie pas sa longueur par sa largeur pour trouver son aire, et que la notation

$$4 \text{ m} \times 3 \text{ m} = 12 \text{ m}^2$$

est incorrecte. Elle équivaudrait à la notation

$$100 \text{ c} \times 100 \text{ c} = 10\,000 \text{ c} = 100 \text{ fr}$$

ou

$$1 \text{ fr} \times 1 \text{ fr} = 1 \text{ fr}$$

que nos bons élèves parviennent à corriger :

$$100 \text{ c} \times 1 = 100 \text{ c} = 1 \text{ fr} \text{ (1 fois 100 c)}$$

$$1 \text{ fr} \times 1 = 1 \text{ fr. (1 fois 1 fr)}$$

Dans le cas de l'aire du rectangle, il s'agit de

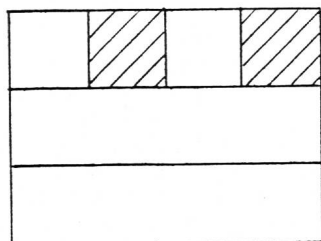
$$3 \text{ fois } 4 \text{ m}^2 \quad \text{ou} \quad 4 \text{ m}^2 \times 3$$

notations qui expriment bien que le rectangle est formé de 3 bandes de 4 m^2 . Que nos élèves écrivent donc :

$$4 \text{ m}^2 \times 3 = 12 \text{ m}^2 \quad \text{ou} \quad 3 \text{ m}^2 \times 4 = 12 \text{ m}^2$$

ou plus simplement :

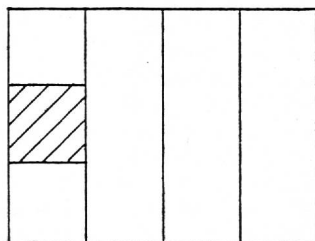
$$4 \times 3 = 12 \text{ m}^2 \quad \text{ou} \quad 3 \times 4 = 12 \text{ m}^2$$



3 bandes de 4 cm^2

$$4 \text{ cm}^2 \times 3$$

$$3 \text{ fois } 4 \text{ cm}^2$$



4 bandes de 3 cm^2

$$3 \text{ cm}^2 \times 4$$

$$4 \text{ fois } 3 \text{ cm}^2$$

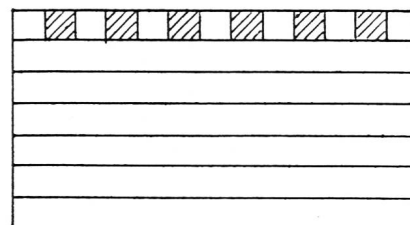
Nos élèves devraient prendre l'habitude de dessiner (mentalement tout au moins) ces bandes dans **n'importe quelle surface**.

Il sera ainsi amené à répartir **toutes les surfaces** étudiées en **deux groupes** :

Premièrement :

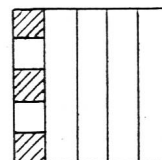
Les figures qui peuvent se décomposer en **bandes toutes semblables et égales** : carré, rectangle, parallélogramme, losange, pour lesquelles l'aire s'obtient en multipliant l'aire d'une bande par leur largeur totale. (Faire remarquer que la largeur est toujours perpendiculaire aux bandes !)

Rectangle



$$13 \text{ carrés} \times 7$$

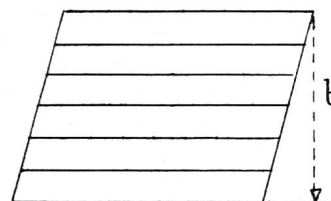
Carré



$$5 \text{ carrés} \times 5$$

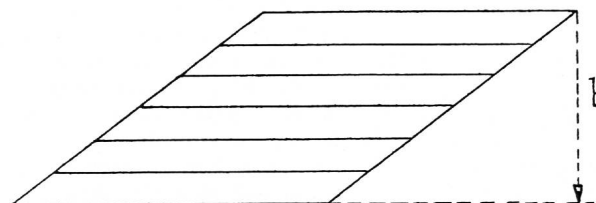
$$S = a \times b$$

Parallélogramme



$$8 \text{ carrés} \times 6$$

Losange (couché)



$$10 \text{ carrés} \times 6$$

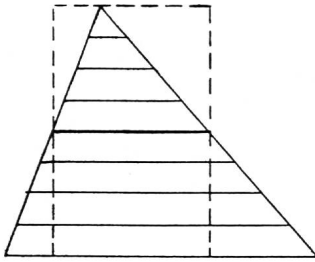
Deuxièmement :

Les figures dont les **bandes sont inégales** : triangle, carré et losange posés sur la pointe, trapèze, quadrilatère quelconque, polygone régulier, cercle, secteur de cercle.

Les élèves comprendront aisément alors que l'aire s'obtient en multipliant l'aire d'une bande de longueur moyenne par leur largeur totale, et que, comme ces bandes sont inégales, il y aura lieu de **diviser par 2**.

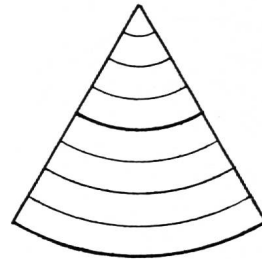
A la simple vue d'un croquis, le bon élève retrouvera aisément la formule oubliée.

Dans les croquis ci-dessous, on a repassé en noir la longueur moyenne des bandes.



Triangle

$$S = \frac{b h}{2}$$

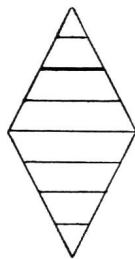


Secteur de cercle

$$S = \frac{\text{Arc} \times r}{2}$$

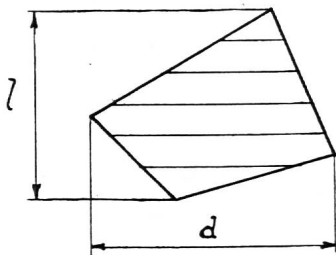
Carré

$$S = \frac{d^2}{2}$$



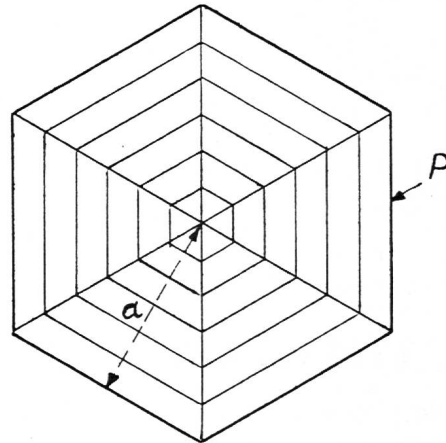
Losange

$$S = \frac{D \times d}{2}$$



Quadrilatère

$$S = \frac{d \times l}{2}$$

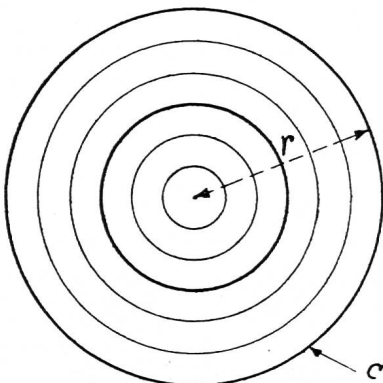


Polygone régulier

$$S = \frac{P \times a}{2}$$

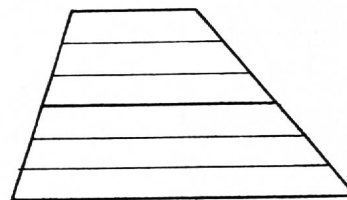
Remarquons que, dans le cas des surfaces ci-dessus, la longueur moyenne des bandes est tout simplement **la moitié de la plus longue**. Il faudra donc **diviser par 2**.

Seul le trapèze constituera un cas spécial, mais guère difficile. On trouvera aussi aisément la formule.



Cercle

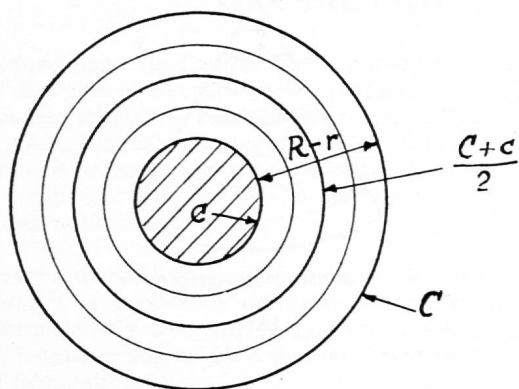
$$S = \frac{C \times r}{2}$$



Trapèze

$$S = \frac{(B + b) h}{2} \text{ ou } S = \frac{B + b}{2} \cdot h$$

Pourrait également rentrer dans ce groupe la couronne circulaire. Un développement algébrique intéressant aboutira à la formule ordinaire.



$$\frac{C+c}{2} = \frac{2\pi R + 2\pi r}{2} = \frac{2\pi(R+r)}{2} = \pi(R+r)$$

$$S = \pi(R+r)(R-r) = \pi(R^2 - r^2)$$

En résumé : 1. bandes égales : $a \times b$;
2. bandes inégales : division par 2.

Font seuls exception à ce qui précède : les polygones irréguliers de plus de 4 côtés, l'ellipse, le segment de cercle.

A. Gy.

Poésie de la semaine

LE BONHEUR

Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite, cours-y vite.
Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite. Il va filer.

Si tu veux le rattraper, cours-y vite, cours-y vite.
Si tu veux le rattraper, cours-y vite. Il va filer.

Dans l'ache et le serpolet, cours-y vite, cours-y vite.
Dans l'ache et le serpolet, cours-y vite. Il va filer.

Sur les cornes du béliet, cours-y vite, cours-y vite.
Sur les cornes du béliet, cours-y vite. Il va filer.

Sur le flot du sourcelet, cours-y vite, cours-y vite.
Sur le flot du sourcelet, cours-y vite. Il va filer.

De pommier en cerisier, cours-y vite, cours-y vite.
De pommier en cerisier, cours-y vite. Il va filer.

Saute par-dessus la haie, cours-y vite, cours-y vite.
Saute par-dessus la haie, cours-y vite ! Il a filé !

Dès 9 ans.

Paul Fort (Anthologie des Ballades françaises)

BIBLIOGRAPHIES

« **Manuel de l'Unesco pour l'enseignement des sciences** », Unesco, 19, avenue Kléber, Paris.

On ne saurait trop attirer l'attention des éducateurs sur l'intérêt que présente le « Manuel de l'Unesco pour l'enseignement des sciences » qui paraît ces jours-ci.

On croit souvent — et bien à tort — que pour donner un enseignement expérimental, même au niveau primaire, il faut posséder un outillage complexe fabriqué industriellement. Or, ce matériel est beaucoup trop onéreux pour la plupart des écoles primaires et des établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire ; en outre, dans de nombreuses parties du globe, il est absolument impossible de se le procurer parce qu'il n'est pas fabriqué localement et ne peut être importé, pour des raisons financières.

Convaincue que les sciences et la méthode scientifique doivent occuper une place de premier plan dans tout programme moderne d'enseignement, l'Unesco publie ce livre en espérant qu'il aidera les professeurs de sciences du monde entier à accomplir leur importante mission. Cet ouvrage part du principe que la meilleure manière d'étudier et d'enseigner les sciences consiste à résoudre, individuellement ou en groupe, des problèmes concrets, cet exercice constituant une initiation pratique aux méthodes de recherche. La mise au point d'expériences et l'improvisation d'un outillage simple permettant d'y procéder doivent jouer un rôle important dans ces études. C'est pourquoi ce manuel contient des instructions pour la fabrication de nombreux instruments très simples, à l'aide de matériaux qu'on peut trouver, pour la plupart, dans n'importe quelle région du monde. Il propose également toute une gamme d'expériences scientifiques, parmi lesquelles chaque maître peut choisir celles qui lui semblent propres à illustrer son enseignement et à le rendre efficace.

Ces improvisations ne doivent nullement être considérées comme des expédients. L'expérimentation et le montage d'appareils ont une valeur formatrice consacrée par les meilleures traditions des sciences et de l'enseignement scientifique. Bien des savants célèbres ont utilisé un outillage improvisé et maintes grandes découvertes ont été faites avec des moyens de fortune.

Marguerite SY.

1. **Pour les petits :** « Les prouesses de Patapon », « Patapon au pays des panthères », OSL. « La Grande Espérance », Histoire sainte. Récits pour enfants. « Celui qui changeait les loups en agneaux ». Don Bosco présenté aux enfants.
2. **Pour enfants de 10 à 13 ans :** « Mike et Michou aux portes de l'Afrique », cartonné, illustré en couleurs, L'Ecole, Paris.
3. **Pour les adolescents :** « Les Joyeuses Randonnées de la Sizaine des Sept » : Tome I, « A travers la Savoie et le Pays de Gex ». Tome II, « Le Pays aux vingt-deux visages ». Tome III, « Toi, Algérie ». Editeur : La Baconnière, Neuchâtel.
4. **Romans :** « A la poursuite du Sahara », Alsatia, Paris. — « Mirage au Sud », Gautier-Languereau, Paris.

A travers les revues

Répertoire international de revues pédagogiques, publié par l'Unesco (Etudes et documents d'éducation, No 23).

Malgré les difficultés qu'il y a à classer les revues suivant le sujet traité, l'inventaire que voici est très maniable. Il a été composé à l'intention des enseignants. Il donne, pour chaque publication, cas échéant, le nom et l'adresse de l'éditeur, du directeur, du rédacteur et de l'administrateur.

UNE UTILE COLLECTION

Les publications « Memento Usel » préparées par des professeurs de lycée français offrent aux maîtres et aux élèves dans chaque branche le résumé des connaissances indispensables qu'elle comporte.

Par cette mise en valeur, chaque fascicule d'une vingtaine de pages, grâce à des dessins, à des encres de couleur, à d'ingénieux moyens typographiques permet d'un rapide coup d'œil de classer la matière. Ainsi s'impose aux esprits confus l'ossature d'un programme et l'on devine l'intérêt que peuvent présenter ces publications pour les révisions nécessaires. Nous recommandons particulièrement à nos collègues les fascicules suivants qui leur rendront pour leur formation professionnelle de signalés services :

Memento de composition française ; Memento d'orthographe ; Memento de grammaire française ; Memento de sciences naturelles ; Memento de géométrie ; Memento d'algèbre.

On peut les obtenir à la Librairie Gaillard, Martigny (Valais). — (Memento Usel.)

LA CENTRALE DU FILM SCOLAIRE DE BERNE A 20 ANS

Le premier, le Cinéma scolaire et populaire suisse, fondé en 1921, s'est occupé du film d'enseignement, élément intéressant dans le domaine de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse. Les débuts furent difficiles, mais en 1930, une utile collaboration s'établit avec la Commission des moyens visuels d'enseignement du corps enseignant bernois. L'école reçut alors les premiers films d'enseignement. Le 15 décembre 1937, le Cinéma scolaire et populaire suisse créait une fondation de droit public : la Centrale du film scolaire, dont le siège demeura à Berne.

La coordination du travail fut établie avec des organisations similaires de Zurich (SAFU) et de Bâle-Ville. La Conférence suisse des Chefs de Départements cantonaux de l'instruction publique fut ensuite gagnée à la cause, et en 1948 fut créée l'Association suisse des offices du film d'enseignement (ASOFE).

Dans le cadre de cette organisation nationale, la Centrale du film scolaire s'est vu attribuer un vaste champ d'activité : cantons de Berne, Soleure, Lucerne, Tessin, Suisse centrale et Suisse romande.

La filmothèque de Berne est riche de 441 films muets accompagnés de fiches explicatives dans nos trois langues nationales, de 182 films sonores, dont 124 en version française. On compte près de 500 écoles (100 000 élèves) affiliées à la Centrale, et autant inscrites dans les registres de l'ASOFE.

La séance commémorative a réuni 300 personnes à Berne, qui ont entendu des allocutions de MM. V. Moine, ancien instituteur, chef du Département de l'instruction publique du canton de Berne, Dubit, directeur des Ecoles de la ville de Berne, Hegi, inspecteur scolaire, lequel présenta une didactique du film d'enseignement, et Hartmann, fondateur et administrateur de la Centrale, qui traita de la collaboration internationale en matière de film scolaire.

Bien entendu, on fit passer sur l'écran trois films caractéristiques : La fabrication du papier (français), Le Gothard, lien entre le nord et le sud (allemand), et un film intitulé « L'éveil de la prairie ».

De nombreux témoignages de gratitude allèrent aux animateurs de la Centrale, dont l'œuvre mérite la plus large audience dans le monde de l'enseignement.

A. M.

W. S. GRAY

L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE MONOGRAPHIES SUR L'ÉDUCATION DE BASE

Librairie Hatier - Unesco, Paris - 1956

Un volume de 316 pages - Fr. f. 700.—

Parmi les réalisations de l'Unesco pour lutter contre l'analphabétisme et pour propager une instruction de base fondée sur les données des sciences de l'éducation, l'ouvrage de William S. Gray, professeur à l'Université de Chicago, mérite une mention spéciale. Son auteur est connu comme un spécialiste des questions de lecture et d'écriture qu'il étudie depuis 40 ans dans la section de pédagogie de l'Université où il enseigne.

Afin de pouvoir mener à chef la tâche que lui a confiée l'Unesco, M. W. S. Gray a entrepris un long voyage d'études à travers le monde pour s'enquérir tout à la fois des besoins à couvrir et des difficultés à surmonter, comme des recherches et des travaux entrecroisés dans le domaine de l'apprentissage des deux techniques fondamentales de l'instruction. Le volume qui résume ses constatations, ses idées et ses propositions comprend un avant-propos et douze chapitres traitant en particulier du rôle de la lecture et de l'écriture, des rapports entre la langue écrite et la langue parlée, de la variété des méthodes, des mécanismes de la lecture et de l'écriture, et naturellement — et avec quelle maîtrise ! — des problèmes de l'apprentissage.

Notons, à ce sujet, l'importance qu'il accorde à ce qu'on pourrait appeler le pré-apprentissage, la période de préparation, vu l'inégalité de formation intellectuelle et de maturation des enfants dans leur aptitude à apprendre à lire et à écrire.

Au cours de l'apprentissage de la lecture proprement dit, Gray montre l'importance qu'il convient d'attribuer à la compréhension de celle-ci, sans pour cela que l'acquisition d'une solide technique soit négligée. Il s'ensuit qu'il condamne l'emploi des méthodes traditionnelles qui sacrifient cette compréhension à la maîtrise préalable des mécanismes. W. S. Gray déclare explicitement : « Il a été prouvé que la méthode globale est la plus apte à établir l'aptitude initiale de lire pour comprendre ». Nous avons été heureux de trouver sous la plume d'une telle personnalité la justification d'une méthode qui a fait ses preuves et plus encore, peut-être, celle de la technique d'emploi que nous avons mise au point à l'Ecole expérimentale du Mail, celle que W. S. Gray appelle la « méthode éclectique » qui « combine la lecture intelligente et l'acquisition de la technique de l'identification des mots ». L'intérêt que W. S. Gray a pris à nos expériences lors de son séjour à Genève, la part importante qu'il a faite à notre point de vue et à nos réalisations dans son ouvrage, tant en ce qui concerne l'enseignement de la lecture que celui de l'écriture, ont été pour nous de précieux encouragements, comme la justification d'un effort dont les effets sont actuellement suspendus, de façon provisoire, espérons-le !

Instituteurs et institutrices auront grand intérêt à prendre connaissance de cet ouvrage, même s'ils n'apprennent pas à lire et à écrire à leurs élèves. Non seulement ils augmenteront leur culture professionnelle d'un savoir de prix, mais ils collectionneront au cours de leur lecture de précieux conseils et suggestions d'ordre pratique dont leur enseignement et leurs élèves seront les premiers à bénéficier.

Robert Dottrens.

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... ↓

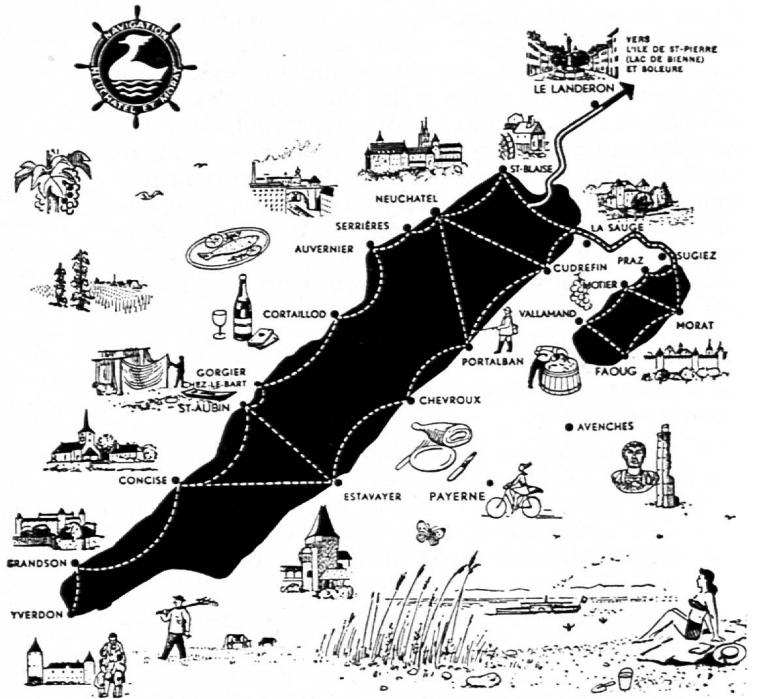
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienné et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portauban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.

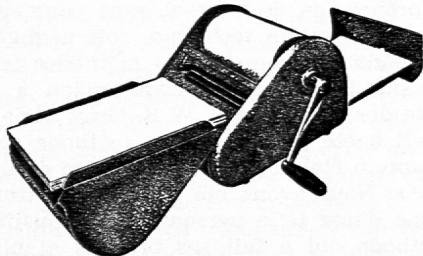


Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



L'hectographe le plus vendu dans les écoles romandes. Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'examen,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié ! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

CITO S.A. BALE

Département duplicateurs à liquide

St. Jakobstrasse 17

tél. (061) 34 82 40

P. Vaud/Valais/Genève : P. Emery, repr. génér., tél. (021) 28 74 02

Un autre
« Chez Soi »

Le Café Vaudois
LAUSANNE

Place de la Riponne 1 - Hottinger, Kaeser & Cie - Tél. 23 63 63

L'ÉCOLE SUISSE DE

Gênes

cherche pour fin septembre
1958

un maître

ou

une maîtresse

secondaire

(Histoire et langues modernes)

pour l'enseignement
du français

et d'une ou deux branches
accessoires

La préférence sera donnée aux candidats de langue maternelle française.

Les conditions d'engagement et de plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne.

Les offres de services doivent être envoyées à la même adresse jusqu'au 10 mai 1958, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de diplômes et de certificats concernant l'activité pratique, d'une photographie et de références.